



**Université Peleforo
GON COULIBALY**

**DEPARTEMENT
D'HISTOIRE**

Août 2026



Revue électronique

E-ISSN : 3107-1651

P-ISSN : 3107-1643

REVUE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHEOLOGIE

TEFAL-PITYA

<https://www.revetefal-pitya.net>

soumission@tefal-pitya.net

revuetefal.pityaupgc@gmail.com

BP 1328 Korhogo

Revue d'Histoire, d'Art et d'Archéologie

TEFAL-PITYA



Vol.1, N°2, Août 2026

Site : <https://www.revuetefal-pitya.net>

Courriel : soumission@tefal-pitya.net
revuetefal.pityaupgc@gmail.com

Université Peleforo GON COULIBALY

**UFR Sciences Sociales
Département d'Histoire
BP 1328 Korhogo**

E -ISSN : 3107-1651/ P-ISSN : 3107-1643

COMITE EDITORIAL

DIRECTEUR SCIENTIFIQUE : Tanoh Raphael BEKOIN, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

DIRECTEUR DE PUBLICATION : KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur Titulaire, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire.

DIRECTEUR DE REDACTION : KEWO Zana, Docteur en Histoire des Relations internationales, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

DIRECTEUR DE REDACTION ADJOINT : AGUIE Yhattey Hervé Thierry, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

SECRETARIAT DE REDACTION :

KOFFI Amani, Docteur en Histoire Ancienne, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

N'GORAN Kouadio Adolphe, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

SIGNAUX Affouminou Emmanuel, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

COORDONNATEURS DE PUBLICATION :

KONE Kiyali, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire,

KOUAME N'founoum Parfait Sidoine, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

TRESORIERE :

SORO Yéfounignigui Marie -Laure, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

CHARGES DE DIFFUSION :

ABE Abé Laurent, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ANGU Bleou Sylvain, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ATCHIE Amon Guy Serge, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY BAKAYOKO Yaya, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

DIOMANDÉ Vallet Samuel, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Fatoumata BAMBA, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

KOUADIO Yao Clément, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

LASME Yao Jean Terence Gauthier, Docteur en archeologie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

OUATTARA Brahim, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

OUATTARA Issouf, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

TUO Zie, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

WEBMASTER : COULIBALY Souleymane, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ÉDITEUR : Département d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY Website : <https://www.revuefefal-pitya.net>

COMITE SCIENTIFIQUE

Abass Souleymane SANGARE, Professeur Titulaire d'Histoire Médiévale, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Aboulaye BATHILY, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop-Sénégal
Blesson Florent SOHI, Maître de Conférences en Histoire moderne, Université Felix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire.

Koffi Antoine GOLE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Moritié CAMARA, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Nohadani Syrus AHMADI, Maître de Conférences en Géopolitique, Tarbiat Modares University- République Islamique d'Iran.

Odile GOERG, Professeure émérite d'Histoire de l'Afrique contemporaine, Université Paris Cité-CESSMA

Ouakoubo Gaston GNABRO, Professeur Titulaire d'Histoire des techniques, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Siméon KOUAKOU, Professeur Titulaire d'archéologie, Université Felix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire.

Simon-Pierre M'BRA EKANZA, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Émérites du Cameroun, Université Felix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire

Tanoh Raphaël BEKOU, Professeur Titulaire d'Histoire économique et sociale, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Cho Julie Eunice BROU, Maître de Conférences en Histoire moderne et contemporaine, Université Felix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire.

Jean-Noël LOUCOU, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire.

Théophile KOUI, Professeur Titulaire Études Ibériques et Civilisations Latino-Américaines, Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire

Comlan Jérôme ALLADAYE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université d'Abomey-Calavi Benin.

Ibrahim Muhammed SAADAOUI, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies. Tunisie)

Ousseynou FAYE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop –Sénégal.

Kouamé René ALLOU, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire.

Mahomed N'GUESSAN, Professeur Titulaire d'Histoire politique, Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire.

Tiona OUATTARA, Directeur de Recherche d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire.

COMITE DE REDACTION

ABE Abé Laurent,

AGUIE Yhattey Hervé Thierry,

ANGU Bleou Sylvain,

ATCHIE Amon Guy Serge,

BAKAYOKO Yaya,

COULIBALY Souleymane,

DIOMANDÉ Vallet Samuel,

Fatoumata BAMBA,

KEWO Zana,

KOFFI Amani,

KONE Kiyali,

KOUADIO Yao Clément,

KOUAME N'founoum Parfait Sidoine,

LASME Yao Jean Terence Gauthier,

N'GORAN Kouadio Adolphe,

OUATTARA Brahim,

OUATTARA Eugenie,

OUATTARA Issouf,

SIGNAUX Affouminou Emmanuel,

SORO Yéfounnigui Marie -Laure,

TUO Zie.

COMITE DE LECTURE

Djidjé Jacques KAZIO, Docteur en archéologie, Université de Bondoukou

Awa SOROGO, Docteur en Histoire Moderne et contemporaine, Université Alassane Ouattara

Antoine KRA, Maître Assistant d'Histoire économique et sociale, Université Alassane Ouattara -Côte d'Ivoire.

Tiantio SANOGO, Institut Nationale Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan

Salif KINDREBEOGO, Maître de Conférences en Histoire des relations Internationales, Université Norbert Zongo de Koudougou.

Nohan SIDIBE, Docteur en Histoire du travail et Histoire économique, Université de San Pedro-Côte d'Ivoire.

Nahoua Karim SILUE, Docteur en Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara.

N'Goran Gédéon BANGALI, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Jean Lorougnon Guede -Côte d'Ivoire.

N'dri Laurent KOUAKOU, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara -Côte d'Ivoire.

N'doua Etienne ETTIEN, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Moutari Moussa MAMAN, Docteur en Histoire Sociopolitique, Université Djibo Hamani de Tahoua/Niger.

Mitanhantcha YEO, Docteur en archéologie, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Mamadou Lamine DEMBELE, Professeur Titulaire du Mali / Maître de Conférences du CAMES en Histoire du droit et des institutions, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) –Mali.

Kpassigué Gilbert KONE, Docteur en Histoire Moderne et contemporaine, Université Alassane Ouattara

Kouakou Sylvain KOFFI, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Kouakou Désiré M'BRA, Maître de Conférences en Histoire du peuplement, Université Alassane Ouattara Côte d'Ivoire.

Kouadio René BOUADI, Docteur en archéologie, Jean Lorougnon Guédé, Daloa Idrissa BA, Maître de Conférences d'Histoire Médiévale, Université Cheik Anta Diop- Sénégal.

Harouna YEO, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan. Guy-

Roland TIE BI GALLA, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Gninin Aicha TOURE, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Ernest YAOBI, Maître de Conférences d'Histoire des Religions, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Dognima Lassina COULIBALY, Docteur en Histoire Moderne, Université Felix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Atché Michel AKA, Docteur en archéologie, Université de San Pedro

Abdoulaye BAMBA, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire.

SOMMAIRE

1. Tiasvi Yao Raoul AGBAVON, Lecture du jeu des possibles jacobien à partir du déterminisme bernardien : une continuité épistémologique	1-11
2. El Hadji Malick DÈME & Younouss DIOP, Héliopolis, porte du ciel : Réception et Transmission des messages divins en Égypte ancienne	12-27
3. Maman Moutari MOUSSA IBRAH & Addo MAHAMANE & François WASSOUNI, Les savoir-faire techniques en Afrique au Sud du Sahara pendant la période précoloniale	28-43
4. Salif KIENDREBEOGO & Yaya SAWADOGO & Tiéwendé Jean BALIMA, Coopération, peuplement et mise en valeur du bassin de la Volta (1966-2002)	44-60
5. Ibrahima Khalilou & Khady Ndoye DIAGNE, Regard ethnographique sur l'activité céramique en milieu wolof au Sénégal : la caste des potières internes	61-80
6. Sébastien GUIPO, L'école burkinabé face au défi sécuritaire : situation des élèves déplacés dans la province du Zondoma (2015-2024)	81-96
7. Essou Koffi Benjamin MIEZAN & Bonzou Ella ESSEY épouse OHOUO, Service des grandes endémies en Côte d'Ivoire : instrument de lutte contre les maladies endémo-épidémiques (1959-1969)	97-109
8. Moussa Fadiala BOCOUM, L'implantation de la mine de lithium de Bougouni face à la vulnérabilité locale	110-124
9. Kossia Blandine KRA, Pathologies du personnel des forts de la Côte de l'Or (XVIIe-XIXe siècle)	125-138
10. Kouamé Koffi, Systèmes éducatifs en Afrique et problématique de l'employabilité : défis, enjeux et perspectives de transformation	139-154
11. Mitanhantcha YEO, La céramique dans la restauration à Gbèkèkro (Côte d'Ivoire)	155-167
12. Cédric-Aurel MANZENZA, La place du dieu Osiris dans les croyances égyptiennes (2778-1085 av. J-C)	168-180
13. Olive Pulchérie ITOUMBA & Eric Damien BIYOGHE BI ELLA, Longévité du pouvoir d'Omar Bongo Ondimba au Gabon : mécanismes de pérennisation et impacts politiques, économiques et sociaux (1967-2009)	181-202
14. N'founoum Parfait Sidoine KOUAME, Les Siti dans le Royaume de Bouna du XVIIe siècle au XIXe siècle	203-214

15. ABDOURHIMOU Hassane, Les enjeux des alliances politico-militaires entre le Zigui (Dosso) et le Kebbi (Argungu) de 1831 à 1856	215-228
16. BIRBA Noaga, Approche ethnoarchéologique de l'art de la terre cuite chez les potières de Gaoua (Burkina Faso)	229-247
17. DEMBO YANGA, L'entreprenariat des Manjack en Casamance au temps de la colonie : 1850 – 1960	248-272
18. Jean-Max Pamphil BENIE & Massandjé FADIKA KANO, Violence politique et gouvernance impériale dans le Songhay au XVe XVIe siècles	273-287
19. Gaoussou KAGNASSY, Le conflit de 2026 entre l'Iran et l'axe israélo-américain : leçons technologiques pour l'Afrique	288-304
20. Awa SOROGO, Evolution de l'esclavage dans le Baoulé-faafouê 1721-1911	305-318
21. Adama SAWADOGO & Moctar SANFO, Authenticité et mutations du mariage des Mossé du Sandbontenga au Burkina Faso	319-336
22. DOGNON Elavagnon Dorothée, La réécriture poétique de la mémoire par l'esthétique d'archive dans le cinéma ouest-africain	337-357
23. ANIN PATRICIA-CLAIRE N'CHO Epouse NOGBOU, Mysticisme soufi, pouvoir urbain et identité savante en Afrique de l'Ouest du XVème au XVIème siècle	358-375
24. Richard Codjo AKODANDE HONMA, De la pénombre à la lumière : l'aménagement urbain comme vecteur de sécurité nocturne au Benin 2016-2026 à travers les trajectoires de Cotonou, Porto-Novo et Parakou	376-392
25. Paul SALATOU, Le fondement de la réforme éducative du Réseau École et Développement (RED) : 1989-2011	393-408
26. MONGA Arthur Dénos & YRO Timbo Adler Vivien, Décryptage écocritique des mythes totémiques Wê de Côte d'Ivoire : les exemples des mythes de la poule et du poisson	409-423

EVOLUTION DE L'ESCLAVAGE DANS LE BAOULE-FAAFOUE 1721-1911

Awa SOROGO

Département d'Histoire de l'Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

nawasorogo2@gmail.com

Résumé

Les Baoulé faafoué présents au Centre-Nord de la Côte d'Ivoire ont opté pour l'acquisition d'esclaves pour plusieurs raisons. A cet effet, l'esclavage pratiqué dans le faafoué sur la période allant de 1721 à 1911 a connu une évolution en fonction des besoins de la population. L'objectif de l'étude est de montrer la manière dont l'esclavage a évolué depuis l'implantation des Baoulé-faafoué au Centre de la Côte d'Ivoire jusqu'à la suppression en 1911. Le recours aux sources d'archives et aux sources orales a été privilégié comme approche méthodologique. Des ouvrages, des articles et des thèses ont été aussi consultés dans l'élaboration de l'étude. Il ressort de l'analyse que l'esclavage dans le Baoulé-faafoué a d'abord été un esclavage domestique entre 1721 et 1884 avec pour objectif la montée démographique et économique à travers l'introduction de captifs dans la famille. De 1884 à 1898, il est devenu un esclavage commercial né d'un partenariat entre les fournisseurs de captifs (Samory Touré et Mori Touré) et les Baoulé. L'arrestation de Samory Touré en 1898 et l'interdiction de la traite marque la fin de l'esclavage commercial mais pas l'esclavage domestique, qui reprend de l'ampleur avec l'interdiction de la vente des captifs déjà achetés. L'administration coloniale met des mesures en place pour la suppression de l'esclavage dans le Baoulé en 1911.

Mots-clés : Baoulé, Côte d'Ivoire, esclave, conquérants.

EVOLUTION OF SLAVERY IN THE BAOULE-FAAFOUE 1721-1911

Abstract

The Baoulé Faafoué living in the North-Central part of Ivory Coast chose to acquire slaves for several reasons. In this context, the slavery practiced in the Faafoué between 1721 and 1911 evolved according to the population's needs. The study aims to show how slavery changed from the time the Baoulé-Faafoué settled in central Ivory Coast until its abolition in 1911. Using archival sources and oral sources was favored as a methodological approach. Books, articles, and theses were also consulted in preparing the study. The analysis shows that slavery among the Baoulé-faafoué was first domestic slavery between 1721 and 1884, aimed at boosting population and economic growth by bringing captives into the family. From 1884 to 1898, it turned into commercial slavery, born from a partnership between captive suppliers (Samory Touré and Mori Touré) and the Baoulé. The arrest of Samory Touré in 1898 and the ban on the trade marked the end of commercial slavery, but not domestic slavery, which picked up again when the sale of already purchased captives was prohibited. The colonial administration put measures in place to abolish slavery among the Baoulé in 1911.

Keywords : Baoulé, Ivory Coast, slave, Conquerors.

Introduction

L'esclavage est une pratique qui a existé en Afrique et en particulier en Côte d'Ivoire. Il se définit comme la condition d'une personne contrainte de servir quelqu'un, en étant privé de droits et de liberté (H. Memel-Fôté, 2007, p.662). L'esclavage dans son essence engendre des rapports de domination, où se démarque maître et esclave. Dans les rapports de maître-esclave, l'esclave est lié fortement au niveau social, économique et parfois de façon symbolique au maître. Le rôle assigné à l'esclave détermine le type d'esclavage que pratique la société. Dans la société baoulé, le rôle de l'esclave évoluait en fonction des besoins de la population. Selon T. Touré, (2014, p.90), les Baoulé effectuent des razzias pour capturer des Tagbana qu'ils rendent esclaves en vue de parer à leur faiblesse numérique, par conséquent l'esclave a servi à l'augmentation démographique et devient un parent du maître. Pour H. Memel-Fôté (2007, p.31), c'est une autre contradiction de reconnaître le pouvoir absolu de vie et de mort des maîtres sur les esclaves et, en même temps, d'affirmer entre eux, outre l'égalité de condition, des relations d'humanité. Pour l'auteur, les inégalités qui existent entre maîtres et esclaves empêchent d'affirmer un lien de parenté, car l'esclave reste un être au service et sous domination d'un autre. Dans le Faafoué, l'esclavage s'est pratiqué de différentes manières depuis l'installation des Baoulé au Centre de la Côte d'Ivoire en 1721 (R. K. Allou, 2002, p. 584) jusqu'en 1911 qui marque la fin de la résistance baoulé et la mise en place des mécanismes de suppression de l'esclavage (A. Sorogo, 2022, p.14). Les Baoulé Faafoué présents au centre de la Côte d'Ivoire avec pour capitale Bouaké, ont eu recours aux esclaves pour diverses raisons. Pour ces raisons, les formes d'esclavage ont varié d'une période à une autre en fonction des motivations des Baoulé et de la provenance des esclaves. Des lors, comment l'esclavage pratiqué dans le Faafoué a-t-il évolué de 1721 à 1911 ? L'objectif de l'étude est de montrer l'évolution de l'esclavage depuis l'installation des Baoulé-faafoué jusqu'à la suppression en 1911. Comme approche méthodologique nous avons eu recours aux sources d'archives et aux sources orales dont la collecte des données s'est effectuée entre 2019 et 2020 dans la région du *gbêkê* précisément à Bouaké, et dans les villages dont *Kotia Koffikro*, *Kouassiblekro*, *Kouakro*, *Amouikanoukro* et *Marabadiassa*. Des ouvrages, des articles et des thèses ont été consultés dans l'élaboration de l'étude. En outre, des auteurs tels que : Tiègbè Touré, Viti Fabio et Awa Sorogo ont permis d'avoir des informations sur l'esclavage dans le Baoulé. Les informations obtenues à partir de l'analyse et de la confrontation des données nous amène à bâtir notre réflexion autour de trois points fondamentaux. Dans la première partie du travail il est question d'aborder l'esclavage domestique dans le Baoulé-faafoué entre 1721 et 1884. La deuxième

étape concerne l'esclavage commercial pratiqué de 1884 à 1898. Le dernier axe met en lumière la fin de la traite et le retour à l'esclavage domestique de 1898 à 1911.

1. Esclavage domestique dans le Baoulé-faafouê 1721-1884

L'esclavage domestique se manifeste par la volonté des Baoulé de posséder des esclaves dans la cour. Il se caractérise également par l'origine des captifs mais aussi les rôles socio-économiques et mode de vie des esclaves dans la société.

1.1-Motifs, origine et mode d'acquisition des esclaves

L'esclavage est un fait social connu par les Baoulé bien avant l'installation du groupe au Centre de la Côte d'Ivoire. Pour preuve, le Ghana, foyer originel des Baoulé faisait partie des Etats négriers en relation commerciale avec la Britannique. À cet effet, les statistiques montrent que les Britanniques ont acheté entre 1701 et 1710, 37300 esclaves et entre 1711 et 1720, 44000, esclaves entre 1721 et 1730 c'est 54200 esclaves (R. K. Allou, 2002, p.465). Toutefois, le désir des Baoulé-faafouê d'acquérir des esclaves n'est pas fortuit, il résulte de plusieurs faits. En effet, sur le nouveau site, ils font face à un déficit démographique dû à l'éclatement du groupe assabou en plusieurs sous-groupes¹ dont ils en font partie. La faiblesse numérique impacte la production et fragilise la stabilité des Faafouê en cas d'attaque extérieure. Il fallait trouver une solution à la situation. Or, l'espace dans lequel vivent les Baoulé, n'offrait pas de possibilité d'achat de captifs. De plus, comme le signale F. Viti, (1999, p.57), les Baoulés ne possédaient comme esclaves domestiques que ceux qu'ils avaient amenés avec eux lors des migrations de l'Assante. Alors, pour résoudre la question démographique et économique, trois possibilités s'offraient aux Faafouê à savoir : la procréation, la capture d'homme et l'achat des captifs. La procréation, le plus naturel procédé d'augmentation de la puissance démographique mettrait du temps tandis que les Faafouê étaient dans une urgence pour accroître le lignage capable de défense territoriale et d'abondance de production. C'est en ce sens que, les Faafouê se mettent au rapt et au razzia dans le but d'obtenir des esclaves. Les Baoulé effectuaient des razzias pour capturer des Tagbana qu'ils rendaient esclaves en vue de parer à leur faiblesse numérique (T. Touré, 2014, p.90). Abondant dans le même sens, F. Viti, (1999, p.55), affirme que : « Ces captures étaient fréquentes lors des premières phases du peuplement. Cela s'explique probablement par une relative pénurie de femmes dans un groupe de migrants nouvellement installés ». En outre, les razzias pratiquées par les Faafouê ne comblent pas l'attente. Ils se

¹ Le noyau assabou s'éclate pour donner les sous-groupes constitués de Ouerèbo, N'zikpli, Saasfouê, Nanafouê, Aïtoun, Agba, N'ghan et les Faafouê.

tournent vers les Gouro auprès de qui, ils achetaient peu d'esclaves (F. Viti, 1999, p. 57). Par ailleurs, malgré les efforts déployés dans le razzia et l'achat de captifs gouro pour accroître la population, les Faafouê n'eurent pas l'effet escompté. C'est ainsi qu'ils proposaient :

aux voisins tagbana la vente des fauteurs de trouble qui étaient passibles de morts dans la société tagbana. Au lieu de les tuer, les chefs des familles tagbana les vendaient aux Baoulé comme esclaves. Ils étaient échangés contre l'or et les étoffes. Ce commerce avait rarement lieu si bien que la demande des Baoulé ne pouvait être satisfaite (T. Touré, 2014, p.90).

Toutefois, il n'y a pas de documents indiquant le nombre exact de captifs razziés, ni la quantité d'esclaves achetés pendant la période. Les esclaves obtenus pendant l'installation et jusqu'en 1884 n'ont pas pu satisfaire le besoin croissant des Faafouê en esclaves. Les quelques esclaves tagbana et Gouro obtenus grâce au razzia et l'achat par les Faafouê jouaient un rôle important dans la société.

1.2- Les rôles socio-économiques et mode de vie des esclaves.

Les Baoulé ont fourni des efforts pour obtenir des esclaves dans le but d'accroître la famille et avoir une abondance de production. Pour ce faire, les deux aspects constituaient le rôle premier des esclaves. Comme le témoigne N'Guessan Kouakou : « Du moment où tu achètes l'esclave, il t'appartient, il peut faire toutes sortes de travaux. Ils faisaient les travaux champêtres et l'élevage. Les femmes aidaient les mamans dans les travaux de la maison² ». Dans la période allant de 1721 à 1884, les Baoulé-faafouê n'avaient pas d'activités attractives contrairement au Baoulé du Sud qui étaient dans l'exploitation aurifère et en relation commerciale avec les habitants de la côte. L'activité des Faafouê se limitait à la production de subsistance. Les esclaves étaient donc chasseurs, ouvriers agricoles, domestiques, porteurs de colis et des artisans. Ils faisaient les travaux qu'exerçaient le maître ainsi que tous les membres de la famille. En outre, l'esclave vivait dans la même cour que le maître et les membres de la famille. Il produisait sa subsistance ainsi que celle des membres de la famille. Cependant, ils étaient assistés par les enfants du maître qui faisaient tous les mêmes activités, même si le travail de l'esclave était plus intense. Dans la période décrite, les activités servaient à la subsistance et le surplus était soit échangé pour les besoins de la famille ou soit réservé dans le grenier en cas de disette. Au-delà de l'aspect économique, les esclaves ont joué un rôle déterminant dans la démographie du peuple faafouê. En effet, lorsque l'esclave arrive dans la cour du maître, le dernier précipite l'union avec des filles ou des hommes libres du village. A cet effet, Kla Konan

² N'Guessan Kouakou, 2016, entretien du 28 août à Kotia Koffikro.

affirme que : « la plupart du temps, on prend une femme libre et un homme esclave pour former un couple chez soi. Certains épousaient leurs esclaves ou donnaient les esclaves à leurs fils en mariage ³». L'union avait deux avantages : facilité l'intégration de l'esclave dans la société et accroître le lignage. Par conséquent, « si tu achètes un esclave, les enfants qui naissent sont tes petits enfants. Le but est d'agrandir la famille. L'esclave devient parent, c'est lui-même qui s'occupe de ses enfants et non quel qu'un d'autre ⁴». Par ailleurs, comme le souligne la citation, le but de l'achat de l'esclave à ce stade était l'adoption. L'esclave est un parent qui vit avec le maître et la famille. C'est un domestique sans droit de retour qui à la longue est intégré et assimilé aux membres de la famille. « Ils étaient bien traités. Les parents disaient que : quand ils étaient enfants, ils portaient les mêmes vêtements et mangeaient dans la même assiette que les esclaves ⁵». Avec l'avènement des conquérants, l'esclavage initialement domestique, change de tendance pour devenir un esclavage commercial.

2. Esclavage commercial dans le Baoulé-faafoué 1884-1898

L'esclavage commercial s'explique d'une part à travers le partenariat commercial établi entre les Baoulé et les fournisseurs de captifs et d'autre part, par le rôle des Baoulé dans la vente et l'exploitation des esclaves.

2.1. Le partenariat commercial entre les Baoulé et les fournisseurs de captifs

L'esclavage commercial est un système socio-économique où des êtres humains sont considérés comme des marchandises. Le système s'est mis en place suite à un partenariat entre des Baoulé et les conquérants Mori Touré et Samory Touré. Les Baoulés qui, dès, l'installation étaient en quête d'esclave pour combler le déficit démographique et économique se retrouvent être désormais des vendeurs de captifs sous l'initiative de Mori Touré de 1884 à 1890 puis Samory Touré de 1894 à 1898. En effet, Mori Touré est originaire du Niger, il rejoint son père Seydou Touré, un commerçant installé à Sarhala dans l'actuel Côte d'Ivoire (T. Ouattara, 1999, p.60). Mori Touré contrairement à son père qui faisait du colportage en sillonnant plusieurs localités, est un guerrier. L'entrée en scène de Mori Touré dans le commerce de captifs est partie de la récupération de l'héritage d'un parent du nom de Saliga. Comme le souligne Souleymane Touré :

³ Kla Konan, 2019, entretien du 27 novembre à Kotia Koffikro.

⁴ Nanan Kouamé Kouakou, 2019, entretien du 27 novembre à Kotia Koffikro.

⁵ Kouakou Brou matin, 2019, entretien du 25 avril à Kouakro.

Mori Touré perd l'un de ses parents zerma dans un village djimini. Il devait chercher la dépouille mortelle y compris les richesses de ce dernier. Les Djimini manifestent un refus catégorique. Face à la situation, Mori Touré demande l'appui des Tagbana. Ces derniers s'y opposent mais viennent-en aide aux Djimini qui voulaient garder les richesses du défunt. Pendant les querelles de récupération des biens, les Tagbana et les Djimini forment une coalition contre les zerma, raison pour laquelle Mori Touré les a tous deux combattus, détruit certains de leurs villages et vendu ceux qu'il a pu capturer comme esclaves aux Baoulé⁶.

T. Ouattara (1999, p.55) donne de plus amples informations sur la situation financière et sociale du défunt en ces termes : « le riche Sabaratié, chef des teinturiers de Foubolo en pays djimini meurt en 1884, laissant un considérable lot de biens constitués de captifs, de bétail, de tissus et de poudre d'or. Malheureusement il n'avait pas eu d'héritier et ses plus proches parents étaient le vieux Saliga et son fils Dibo Touré ». Ce sont les derniers qui firent appel à Mori Touré pour la récupération des biens. Cependant, pour atteindre les Djimini, Mori Touré souhaitait avoir l'accords et le soutien des chefs traditionnels tagbana pour attaquer, mais ce ne fut pas le cas. Mori Touré profite donc du manque d'accord avec les Tagbana pour détruire un grand nombre de village tagbana dont : *Toorbélé, Penankaha, Kodolonkaha, Offienkaha, Souroukaha, Kpénankaha, Tienkaha* et aussi des hameaux comme *Milogaha* et *Lewolo* sur les versants du *hambol* (T. Ouattara, 1999, p.62-63). De plus, T. Touré (2014, p.141) mentionne d'autres villages tabgana détruits tel que : *Séguéla* dans le *Froho*, *Gninwakaha* et *Nanwôkaha* dans le *Diedana* disparurent totalement. Pendant la destruction des villages, trois sorts étaient réservés aux personnes kidnappées à savoir : la mort, l'incorporation dans l'armée du vainqueur et la transformation en captifs. Le dernier point fut l'apanage de Mori Touré, car ce sont les captifs tagbana qui ont été vendus comme esclaves chez les Baoulé. Par ailleurs, la coalition djimini-tagbana fini par évincé Mori Touré de son rôle de conquérant en 1890. Il se retire des attaques et s'installe à Marabadiassa, un village dont il est le fondateur.

A la suite de Mori Touré arrive Samory Touré en 1893. L'épisode de Samory Touré en Côte d'Ivoire se situe dans un contexte colonial, où son ambition politique croise celle des colonisateurs français. A cet effet, il avait un besoin d'armes à feu, de vivres et des personnes pour bonifier les rangs de son armée. De sa base à Dabakala, ils décident d'attaquer les régions aux alentours, c'est-à-dire le pays senoufo, le pays djimini, le pays tagbana et la région du Baoulé. Péleforo Gbon Coulibaly et sa délégation⁷ se sont ralliés à Samory en août 1894, en fournissant des soldats et des vivres (Y. Person, 1975, p.1571). Contrairement aux derniers, les

⁶ Souleymane Touré, 2019, entretien du 10 mai à Marabadiassa.

⁷ Il s'agit des Senoufos situés dans la partie septentrionale du pays senoufo dont : Korhogo, Ferkessedougou, Sinématiali ect.

Senoufo du Sud notamment les Tagbana et les Djimini n'ont pas accepté la soumission samorienne. Il a par conséquent détruit des villages tagbana et djimini dont : *Sana, Donaya, Tchimoror, Bagaridougou, Niakara* ainsi qu'une partie de *Bamoro*⁸. De plus, des villages djimini tels que : *Guibourosso* assez gros village a perdu son importance depuis que Samory l'a brûlé (beaucoup d'habitants ont été emmenés en captivité)⁹. Abordant dans le même sens, Sam-Elysée Konan affirme que : « de Dabakala, Samory fait le ratissage de toutes les localités présentes sur sa route jusqu'à la limite des Baoulé. Les captifs qu'il envoyait étaient des Tagbana et des Djoula ¹⁰ ». En tant que conquérant, Samory ne se limite pas à la soumission du Nord, il voulait s'attaquer aux Baoulé. Mais, il fut freiné dans son élan par Mori Touré, qui lui conseille de prendre les Baoulé comme des partenaires commerciaux vers qui, il écoulera les captifs plutôt que des ennemis. La médiation fut menée par Souleymane Touré, frère cadet de Mori Touré et le chef Gossan Koua Gbêkê du village de Gbêkêkro. Selon Kouakou N'Guessan, c'est suite à l'échange de la délégation de Samory et Mori Touré avec les chefs traditionnels faafoué que Samory fait la demande d'espace à Kotia Koffikro pour vendre les captifs¹¹. Le partenariat établi entre les Faafoué et les conquérants¹² n'étaient pas que bénéfiques aux conquérants, il l'était aussi pour les Faafoué. L'acceptation des Faafoué dans la commercialisation des captifs n'est pas fortuite, il résulte d'un profit qu'il tirerait de la vente. En effet, lors du partenariat, il était convenu que les Baoulé se chargent de la vente des captifs et en échange, ils fournissent des vivres, des armes à feu, munitions et autres objets de rapines aux conquérants. Quant aux Baoulé, ils obtiennent le privilège d'avoir des esclaves en premier, à des prix insignifiants qu'ils peuvent revendre ou garder. Le commerce de captifs recommence dès lors que, le partenariat est établi entre l'Almamy et les Baoulé.

2.2. Les Baoulé dans la vente et l'exploitation des esclaves

Les Baoulé étaient en quête d'esclaves pour accroître les effectifs des familles et la production agricole. Par conséquent le partenariat avec les fournisseurs de captifs était donc une aubaine. De plus, les Faafoué obtenaient des gains dans la vente des captifs sur place tout comme dans des localités éloignées. Pour rendre le commerce fluide, un système d'approvisionnement a été mis en place. A cet effet, les commerçants étaient majoritairement des Faafoué venant de *Kotia Koffikro, Gbêkêkro* et *Konankankro*. Les Faafoué qui assuraient le commerce de captifs à Kotia

⁸ Souleymane Touré, 2019, entretien du 14 mai à Marabadiassa.

⁹ « Du Soudan à la Côte d'Ivoire, la Mission Blondiaux », C. Cissé, op. Cit, 2015.

¹⁰ Sam-Elysée Konan, 2016, entretien du 28 août à Kotia Koffikro.

¹¹ Kouakou N'Guessan, 2016, entretien du 28 août à Kotia Koffikro.

¹² Les Conquérants désignent Mori Touré et Samory Touré.

Koffikro, sont ceux de Kotia Koffikro, Gnakoukro et Konankankro. Les chefs baoulé Kotia Koffi et Kwa Gbêkê et quelques Sofas de Samory Touré étaient le pilier de toute cette organisation au sein du marché de captifs (A. Sorogo, 2022, p.55-56). Par ailleurs, le village de Kotia Koffikro qui a abrité le marché d'esclaves de Samory est un village faafouê situé sur la voie menant à Katiola. A Kotia Koffikro, les chefs autochtones et la population baoulé achetaient des esclaves. Aux acheteurs d'esclaves du Baoulé-Nord¹³, s'ajoutent ceux du Baoulé-Sud, les Agni et les lagunaires producteurs d'huile de palme. Selon une note des archives de Côte d'Ivoire, « un certain nombre d'individus vendus par Samory aux Baoulé ont été achetés par les Alladian et les Adioukrou et la marchandise d'échange était les fusils à pierre et la poudre de traite¹⁴ ». Le prix des captifs en francs de l'époque varie de 60 f à Bouaké à 150f en forêt (J-P. Chauveau, 1976, p.596). Un rapport d'archive colonial relève qu'en général un captif valait de cent cinquante à deux cents francs, souvent on l'échangeait contre un bœuf, un baril de poudre. Beaucoup de captifs ont été échangés contre un mouton, alors que Samory aux abois ne savait plus où donner de la tête¹⁵. De plus, les captifs convoyés par Samory dans le Faafouê n'ont pas tous été vendus à l'extérieur. Certains autochtones en ont acheté pour faire des mains-d'œuvres, des domestiques et accroître la famille. Le peuplement du pays baoulé à travers l'incorporation des esclaves est attesté par le capitaine d'Allone, un administrateur colonial en ces termes : « Ainsi, sa population (Baoulé), fort nombreuse s'est accrue depuis le contact d'avec Samori d'éléments Senoufo et Dyoula. Le capitaine d'Allone avance le chiffre de 60000 individus qui était sans doute des indigènes du Baoulé » (C. Cissé, 2015, p.120-121). Avec l'abondance des captifs et la commercialisation par les Baoulé toutes personnes désireuses pouvaient s'en procurer moyennant des vivres et non vivres. Dans le Baoulé-faafouê, le vivre privilégié pour l'achat des captifs de Samory était le *kogondé*¹⁶ ou le manioc séché. Le rapprochement des zones de provenance des captifs du pays baoulé facilitait l'accessibilité au marché d'esclaves et au transport des esclaves. Les Baoulé qui étaient proches des Djimini et des Tagbana achetaient à vil prix des esclaves qu'ils revendaient cher aux Baoulé du sud et aux lagunaires¹⁷. Les esclaves achetés participent aux activités économiques et à la

¹³ La région du Baoulé a été divisé en deux cercles par un arrêté le 03 juillet 1901. Il s'agit du cercle du Baoulé-Nord qui prend en compte les secteurs de Bouaké et de Kodiokofi et le Baoulé-Sud qui part de Toumodi à Tiassalé (ANCI, 1EE29(4), rapports mensuels sur la situation politique du cercle du Baoulé 1899-1905).

¹⁴ ANCI, 2EE 14(4), 14(4), Note sur le résultat de la pacification au point de vue anti-esclavagiste, 1913.

¹⁵ ANCI, 2 EE 14 (3), Rapports sur l'esclavage domestique dans les cercles, Poste de Tiébissou.

¹⁶ Le kogondé ou agba boué désigne le manioc découpé en petit morceau et séché. Cet aliment était transformé en farine puis cuire dans de l'eau bouillante pour obtenir une pâte compacte qui servait de nourriture de base pour Samory et ses sofas. Il était privilégié parce qu'il pouvait être conservé sur une longue période grâce au séchage. De plus, c'était léger à transporter pour Samory et sa troupe qui étaient en déplacement permanent.

¹⁷ Les lagunaires désignent les Adjoukrou, Alladjan, Avikam et les N'Zima.

montée démographique du Baoulé. Par ailleurs, l'acquisition en grand nombre d'esclaves dans les sociétés précoloniales étaient un signe de richesses et de puissance. La puissance d'un chef se mesurait au nombre de personne et surtout d'esclaves qu'ils possédaient dans la cour. Toutefois, l'abondance d'esclaves dans le Baoulé à amplifier un prestige inhumain qu'est l'immolation rituelle lors des cérémonies funéraires des chefs traditionnels ou des personnalités qui possédaient des esclaves en grand nombre. Le commerce d'esclaves dans le Baoulé prit fin en 1898 avec la capture de Samory Touré par les colonisateurs français.

3. La fin de la traite et le retour à l'esclavage domestique dans le Faafoué (1898-1911)

La présence coloniale met fin à la traite à travers l'arrestation de Samory Touré. Le manque de fournisseur de captifs et l'interdiction de la traite entraîne le retour de l'esclavage domestique jusqu'en 1911 où les stratégies sont mises en place pour la suppression.

3.1. L'arrestation de Samory Touré et la fin de la traite en 1898

L'esclavage commercial dans le Faafoué avait débuté avec Mori Touré entre 1884 et 1890. Il a pris de l'ampleur sous Samory de 1893 à 1898 en complicité avec les Faafoué, qui en ont fait une activité commerciale comme tout autre avec pour marchandise principale les êtres humains. Par ailleurs l'intrusion des Français en tant que colonisateurs dans le Baoulé remonte en 1893 avec le passage du capitaine Marchand. La même année, Samory pourchassé par les colonisateurs français se retrouve en Côte d'Ivoire dans le pays djimini. Les deux troupes impérialistes se retrouvent dans le même pays avec pour ambitions d'imposer la domination. Le Capitaine Marchand dans la prospection apprend la présence de Samory Touré dans le Djimini. Il donne l'alerte de la présence de l'almamy non loin du Baoulé et dut faire appel à Paris pour qu'une solution urgente soit trouvée. Dans les confrontations entre Samory et les colonisateurs, les derniers se servent de la suppression de la traite et de l'esclavage comme un alibi pour éteindre Samory et asseoir la domination française. Dans cette optique, L-G. Binger (1982, p.152 et 220) disait : « Samory n'est qu'un marchand d'esclaves, le fournisseur des marchands maures du Sahara. Notre influence et notre autorité bien assises permet la substitution d'un commerce honnête aux infâmes pratiques de brigandage, de la traite et de l'esclavage ». Il ressort des propos de l'auteur que la domination coloniale permet de mettre fin à la traite et à l'esclavage dont Samory en est l'auteur et dans le même temps substituer cette pratique à la mise en place d'un commerce basé sur des produits outre que l'être humain. Aussi, des arrêtés abolissant l'esclavage ont été mises en place à savoir : la loi du 30 décembre 1894, du 12 janvier 1895 et du 11 mai 1895. Ces lois interdisent l'introduction au Soudan des

captifs de traite et la circulation des caravanes. Mais les captifs saisis en contravention de ces dispositions devaient être installés dans les villages de liberté (J-S. Canale, 1964, p. 86).

Alors prétextant abolir la traite, les colonisateurs français mettent des missions de représailles en place pour l'arrestation de Samory Touré. Ainsi la mission est confiée au capitaine Monteil en 1898. Mais celui-ci ne rencontre que des déboires, car l'expédition de Kong dont l'objectif est d'attaquer Samory par le Sud provoque une riposte générale des Baoulé (J-P. Chauveau, 1980, p. 27), avant d'être vaincu par la troupe de Samory. Par ailleurs, les efforts déployés par Samory face aux colonisateurs finissent par s'estompé avec son arrestation le 29 septembre 1898 par le Commandant GOURAUD accompagné de son armée (A. A. Boahen et al, 1987, p. 152). Tout comme la coalition tagbana-djimini a mis fin à la conquête de Mori Touré, l'armée coloniale mettait fin à la traite dans le Faafouê avec la capture de Samory. Comme l'affirme N'Guessan Kouakou, Samory était le fournisseur d'esclaves et s'il n'est plus là, on parle plus de commerce d'esclaves¹⁸. Les captifs trouvés sur le marché à Kotia Koffikro ont été libérés. Certains sont retournés dans les villages d'origine. Mais la majorité ont été placés aux villages de Liberté à des fins utiles aux administrateurs coloniaux. Toutefois, si la capture de Samory Touré entraîne la fin de la traite dans le Faafouê, tel n'est pas le cas pour l'esclavage.

3.2. Le retour à l'esclavage domestique et les mécanismes de suppression en 1911

L'esclavage commercial donnait lieu à des transactions entre les fournisseurs, les revendeurs et les acheteurs. Les derniers obtenaient les captifs moyennant des vivres et des non-vivres. Par conséquent, la fin de la traite n'avait aucun impact sur les captifs achetés devenus esclaves chez les maîtres. Seulement que, les esclaves ne pouvaient plus être un objet de transaction. Les esclaves sont des propriétés définitives des maîtres dès l'instant que l'achat est conclu. Ils sont en quelque sortes un investissement pour les acquéreurs. Les moyens et des pratiques tels que le mariage, l'incorporation dans la famille du maître permettaient aux esclaves d'être intégrés dans la société faafouê. Les esclaves participent à la production démographique, économique et socio-politique de la société faafouê. En ce sens ils occupent une place importante dans toutes les sphères de la société. L'abolition de la traite met fin donc à l'esclavage commercial tout en signant le retour de l'esclavage domestique. A cet effet, l'abolition de la traite marque un arrêt des achats de captifs et l'accumulation des esclaves non revendus, néanmoins, elle n'interdisait pas formellement encore l'esclavage et les pratiques liées à l'esclavage. L'esclave demeure donc chez le maître comme dans les premiers temps de l'esclavage domestique. Les

¹⁸ N'Guessan Kouakou, 2016, entretien du 28 août à Kotia Koffikro.

Faafouê du Nord n'ayant pas de productions commerciales en tant que telles, les esclaves exercent les métiers des maîtres dont l'agriculture, l'artisanat, la pêche et peu d'élevage domestique auxquels s'ajoutent les travaux domestiques. Par ailleurs, les colonisateurs ne se limitent pas à la destruction de la traite ils vont à l'encontre de la pratique de l'esclavage des peuples locaux, même si dans les faits, l'administration coloniale elle-même exploitait la population dans des travaux forcés. C'est pourquoi, la libération des esclaves ne fut pas aisée contrairement à la libération des captifs qui appartenait à Samory. En outre, à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle, l'exigence d'une abolition définitive de l'esclavage a été abondamment invoquée par les puissances métropolitaines pour légitimer la conquête coloniale. Mais des mesures brutales d'abolition risquaient de perturber gravement celles des économies locales qui utilisent la main-d'œuvre servile (H. Memel-Fôté, 2007, p.7). Il fallait donc trouver une solution pour la libération des esclaves intégrés sans provoquer la révolte de la population. L'analyse s'avère juste d'autant plus que les traditionalistes faafouê enquêtés estiment que : l'esclave acheté ne peut bénéficier de condition libre que par le biais de son maître. En ce sens l'esclave et sa descendance ne peuvent quitter le maître que par ordre du conseil villageois pour maltraitance et des méfaits avérés, vérifiés et confirmés par les sages du villages¹⁹. Toutefois, les colonisateurs finissent par établir des mesures pour la suppression de l'esclavage à travers la libération des esclaves.

Les colonisateurs ont appliqué par étapes trois méthodes ou stratégies pour la suppression de l'esclavage. D'abord la sensibilisation et le rachat. Cela consistait à sensibiliser la population sur le bien-fondé de la liberté de chaque individu de disposer de lui-même. La sensibilisation est suivie par des lois interdisant l'esclavage sous peine d'emprisonnement. Par exemple : le décret du 12 décembre 1905 frappant d'amende et de deux à cinq ans de prison toutes personnes convaincues d'avoir conclu une convention ayant pour but d'aliéner la liberté d'une tierce personne (J-S. Canale, 1964, p.87). Cette loi qui abolissait l'esclavage dans les colonies française d'Afrique occidentale et du Congo donnait droit aux administrateurs de sanctionner tous les maîtres s'y opposant. En ce qui concerne le rachat, il consistait pour les parents d'esclaves reconnus, de restituer les dépenses effectuées par le maître pour l'achat du captif tel que stipulé par la note du télégramme suivant : « Il est de notre devoir de favoriser la reconstitution des familles et de faire revenir auprès de leur parent autrefois enlevé par des bandes de pillards et vendus aux indigènes du Baoulé. Il importe aussi de ne pas léser les

¹⁹ Enquêtes orales à Kotia Koffikro, N'dranoua, Kouassiblekro et Kahankro.

intérêts de ces derniers qui ont acheté ces captifs ²⁰». Dans cette optique, les administrateurs de cercle sont les intermédiaires pour une meilleure entente entre le maître et les parents d'esclaves pour la libération de l'esclave. Mais la méthode n'eut pas l'effet escompté. La deuxième méthode mise en place est la libération par force. C'est d'ailleurs ce que souligne Souleymane Touré, en disant qu'il y a eu la libération de façon pacifique avec la sensibilisation. Mais la plupart du temps c'était de manière forte²¹. La population baoulé restait attachée aux esclaves et la libération est devenue difficile. La manière forte a permis de libérer certains esclaves, surtout les esclaves des populations "insoumises" aux colonisateurs. Les administrateurs craignant la révolte de certains des collaborateurs notamment les chefs traditionnels n'eurent pour solution que d'envisager une autre issue. Finalement, l'accent est mis sur la religion à savoir la christianisation du peuple. D, Bouche (1968, p.239) fourni plus de détails en ces termes : « La conclusion qui s'impose pour résoudre le problème d'esclavage, est de convertir les noirs libres. En même temps que les chefs sont convertis, les esclaves et les premiers considèrent dès lors, les seconds comme leurs domestiques et prennent soin d'eux ». L'analyse des propos de l'auteur montre une fois de plus que l'objectif des colonisateurs n'était pas la suppression brusque de l'esclavage mais cherchaient plutôt à le faire disparaître sans entrer en confrontation avec les maîtres. Les stratégies de suppression de l'esclavage mis en place par les colonisateurs ont permis certes la libération de certains esclaves et l'adoucissement des conditions de vie d'autres esclaves. Mais des facteurs tels que l'école et le travail salarié ont permis la disparition progressive de l'esclavage.

Conclusion

Les Baoulé faafoué ont connu plusieurs étapes dans la pratique de l'esclavage entre 1721 et 1911. Il s'agit de l'esclavage domestique pratiqué de 1721 à 1884. Cette phase était caractérisée par le désir des baoulé d'accroître la population et la production économique à travers l'introduction de captifs obtenus par rapt et par échange avec les Gouro et Tagbana. La deuxième étape est l'esclavage commercial de 1884-1898 mis en place par Mori Touré (1884-1890) et Samory Touré (1893-1898) en partenariat avec les Baoulé. L'esclavage commercial a entraîné les Faafoué dans la vente des captifs mais aussi dans l'accumulation et l'exploitation des captifs. L'esclave commercial ne servait pas seulement à accroître la famille et la production agricole mais était une marchandise lucrative qui fournissait des gains grâce à la

²⁰ ANCI, 1 BB36, télégramme au sujet des captifs évadés du Baoulé, 26 Aout, 1903.

²¹ Souleymane Touré, 2019, entretien du 14 mai à Marabadiassa.

commercialisation en tant que captif. De 1898 à 1911 la traite prend fin avec la capture de Samory et l'instauration des mesures persuasives et répressives pour la suppression de l'esclavage dans le Baoulé. Les stratégies mises en place par les colonisateurs pour l'interdiction de l'esclavage n'ont pas réussi à le faire disparaître totalement des mœurs. Cependant, la disparition totale a été l'effet de la modernité induite par la colonisation.

Sources et bibliographie

Sources d'archives

Archives Nationales de Côte d'Ivoire, (A.N.C.I), 1BB36, télégramme au sujet des captifs évadés du Baoulé, 26 Aout, 1903.

A.N.C.I, 1EE 29 (2), extrait du registre d'écrou. Situation politique, secteur de Bouaké.

A.N.C.I, 1EE29(4), rapports mensuels sur la situation politique du cercle du Baoulé 1899-1905.

A.N.C.I, 2 EE 14 (3), Rapports sur l'esclavage domestique dans les cercles, Poste de Tiébissou, 10.11.1908.

A.N.C.I, 2EE 14(4), Note sur le résultat de la pacification au point de vue anti-esclavagiste, 1913.

BINGER Louis-Gustave, 1982, *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi*, Paris, Hachette, 416 p.

Source orale

Nom et prénoms	Profession/Fonction	Age	Date et lieu de l'enquête	Thèmes abordés
Kla Konan	Notable	80 ans	27 novembre 2019 à Kotia Koffikro	Les motivations des Baoulé pour l'obtention d'esclaves
Kouakou Brou marin	Vétérinaire à la retraite/Notable	76ans	25 avril 2019 à Kouakro.	La place des esclaves dans les familles baoulés
Nanan Kouamé Kouakou	Chef du village de Kotia Koffikro	58ans	27 novembre 2019 à Kotia Koffikro.	Les relations entre maître et esclaves
N'Guessan Kouakou	Paysan/ collaborateur du chef de Kotia Koffikro	46ans	28 août 2016 à Kotia Koffikro.	Les raisons du partenariat

				économique entre Samory et les Faafoué
Sam-Elysé Konan,	Educateur au collège Henri Point Carré à Bouaké	42 ans	28 août 2016 à Kotia Koffikro	L'origine des captifs venus sur le marché d'esclaves de Kotia Koffikro
Souleymane Touré	Enseignant et Paysan/Chef du village de Marabadiassa	49 ans	10 au 16 mai 2019 à Marabadiassa	Les raisons de l'attaque des villages tagbana et Djimini par Mori Touré

Bibliographie

ALLOU Kouamé René, 2002, *Histoires des peuples de civilisations akan, des origines à 1874*, Thèse de Doctorat d'Etat, Abidjan, Université de Cocody, 1519 p.

BOAHEN Adu Albert et al, 1987, *Histoire générale de l'Afrique, l'Afrique sous domination coloniale 1880-1935*, tome VIII, Paris, UNESCO, 906 p.

BOUCHE Denise, 1968, *Les villages de Liberté en Afrique noire française 1887-1910*, Paris, Mouton, 278 p.

CHAUVEAU Jean-Pierre, 1976, « note sur les échanges dans le baoulé précolonial », in *Cahiers d'études africaines*, vol.16, n°63-64, pp567-602.

CISSE Chikouna, 2015, « Les guerres hégémoniques de Samory en Côte d'Ivoire soudanaise et l'exode des Malinké et Senoufo vers la zone forestière (fin XIX^{ème} début XX^{ème} siècle) », in *Karthala*, pp113-125.

FABIO Viti, 1999, « L'esclavage au Baoulé précoloniale », in *l'HOMME*, 1999, n°152, vol 39, pp 53-88.

MEMEL-FOTE Harris, 2007, *l'esclavage dans les sociétés lignagères de la forêt ivoirienne (XVII-XX)^{ème} siècle*, Abidjan, CERAP, 269 p.

OUATTARA Tiona, 1999, *Histoire des Fohebele de Côte d'Ivoire : une population senoufo inconnue*, Paris, Karthala, 274 p.

PERSON Yves, 1975, *Samory, une révolution dyula*, Dakar, IFAN, tome III, n°89, 114 p.

SOROGO Awa, 2022, « Le Faafoué au centre du commerce de captifs dans le Baoulé-Nord (Côte d'Ivoire) 1884-1898 », in *Revue Della/Afrique*, tome 3, vol 4, n°9, pp43-60.

SOROGO Awa, 2022, *Commerce de captifs en pays faafoué dans le Baoulé-Nord (Côte d'Ivoire) 1884 -1911*, Thèse unique de Doctorat, Université de Bouaké, 393 p.

TOURE Tiègbè, 2014, *Les Senoufo Tagbana et le monde extérieur du XV^{ème} siècle à 1960*, thèse de Doctorat, Université de Cocody, 375 p.